

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 6 avril 2016 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Simon Simard
M. Simon Roy
M. Éric Arseneault
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Ghislain Lanoix

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2016-04-67 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2016-04-68 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois d'avril tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Mercredi 6 avril 2016 à 20 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du mois de mars
 - 3.1 Procès-verbal du 2 mars 2016
 - 3.2 Procès-verbal du 17 mars 2016
 - 3.3 Procès-verbal du 24 mars 2016
4. Correspondances :
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (intersection chemin Allard-route 109)
 - 4.2.2 Invitation au lancement de la saison touristique 2016
 - 4.2.3 Réponse d'arbres Canada pour le projet municipal
 - 4.2.4 Approbation du règlement d'emprunt 230
 - 4.2.5 Invitation à l'assemblée générale annuelle du CLD Abitibi
5. Administration
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Avis de défaut d'exécution
 - 5.3 Renouvellement du contrat d'assurance
 - 5.4 Approbation de l'état de banque de Postes Canada de mai 2015 à mars 2016
 - 5.5 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
 - 5.6 Adoption du Guide de fonctionnement du comité permanent de suivi de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi (CSGMR)
 - 5.7 Nomination de la représentante de la municipalité sur le CSGMR
 - 5.8 Pacte rural
 - 5.8.1 Dépôt d'une demande d'aide financière pour le sentier de tir à l'arc
 - 5.8.2 Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'aménagement du sous-sol de l'église
 - 5.9 Cyclo-don
 - 5.10 Modification à la Politique du Mirad'Art
 - 5.11 Autorisation d'achat d'un coffre-fort
 - 5.12 Ouverture des offres pour les chaises pliantes
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Adoptée

3505

3. Adoption des procès-verbaux de mars

2016-04-69 3.1 Procès-verbal du 2 mars 2016

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2016.

Adoptée

2016-04-70 3.2 Procès-verbal du 17 mars 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2016.

Adoptée

2016-04-71 3.3 Procès-verbal du 24 mars 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mars 2016.

Adoptée

4. Correspondances :

2016-04-72 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance

2016-04-73 4.2.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (intersection chemin Allard-route 109)

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal permet aux municipalités d'investir dans leurs infrastructures routières;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit d'investir annuellement des montants dans son infrastructure routière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire investir des montants d'argent de façon durable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait une priorité de l'amélioration de l'intersection du chemin Allard et de la route 109;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal consistant à effectuer des travaux de réfection de la chaussée à l'intersection du chemin Allard et de la route 109.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

4.2.2 Invitation au lancement de la saison touristique 2016

Mention est faite concernant le lancement de la saison touristique qui aura lieu le 28 mai à la Maison du tourisme puis chez Belgh Brasse.

4.2.3 Réponse d'arbres Canada pour le projet municipal

Mention est faite concernant l'acceptation de notre projet et l'aide financière de 4 000 \$ qui est accordée.

4.2.4 Approbation du règlement d'emprunt 230

Mention est faite concernant l'acceptation par le MAMOT de notre règlement d'emprunt.

4.2.5 Invitation à l'assemblée générale annuelle du CLD Abitibi

Mention est faite concernant l'invitation reçue.

5. Administration

2016-04-74 5.1 Adoption des comptes à payer

Comptes MARS 2016

Comptes payés au courant du mois	
Salaire élus	2 989.49 \$
Salaire employés	12 812.14 \$
Municipalité de La Corne COMBEC cotisation+congrès	251.51 \$
Plomberie Les Eskers plombier bureau pour drain	392.35 \$
TOTAL	16 445.49 \$

Comptes payés par ACCÈS D	
Hydro-Québec sous-sol église janv. + févr. rue février	1 482.03 \$ 123.05 \$
Télébec Ltée téléphone bureau mars	335.88 \$
Télédistribution Amos inc. internet avril internet février	91.93 \$ 91.93 \$
Services des cartes Desjardins note de crédit repas conseil févr., publication du QC, cyberimpact	(218.44 \$) 241.44 \$
la société en commandite Gaz Métro Gaz naturel du 05 févr. au 07 mars	216.36 \$

TOTAL	2 364.18 \$
--------------	--------------------

Comptes payés par chèque

Ben Deshaies inc.	
sos + papier toilette	38.00 \$
Bigué Avocats	
service juridique 14 mars 2016	126.09 \$
Boutique du bureau Gyva	
remb. Calculatrice	(49.43 \$)
crayon, calculatrice, protège-feuille	78.95 \$
mines, crayon, cahiers, pic	42.34 \$
support à clavier	454.15 \$
correcteur, papier carte affaire, cartons	70.78 \$
crédit remboursement calculatrice	(58.63 \$)
calculatrice, trombone,élastique,carton, enveloppe	130.29 \$
Excavation Gilles Roy inc.	
pépine lors du dégel	1 138.25 \$
Canadian Tire	
barre alim., huile, lysol	71.23 \$
2 déshumidificateurs	436.88 \$
MRC Abitibi	
quotes-parts 1 de 2	45 421.00 \$
Vente de Max Taxi	90.00 \$
Les entreprises Roy et frères inc.	
niveleuse 9 et 10 mars 2016	931.30 \$
Location Lauzon	
réparation scie à chaine	51.84 \$
Marcel Baril Itée	
asphalte froid	1 262.11 \$
Matériaux 3+2	
peinture plancher garage + valve toilette	156.91 \$
peinture plancher garage	310.40 \$
Pelle patinoire	80.46 \$
crédit retour peinture	(195.45 \$)
bois pour couvrir fontaine+gants	30.91 \$
Petite Caisse	
recommandé AIRRL, dîner 8 mars, stationnement	92.34 \$
remb. Douane du 15 mars	89.42 \$
Ville d'Amos	
écocentre + LET février	1 698.46 \$
Zip lignes	
2 numéros civiques	44.15 \$
panneau 50km/h	44.96 \$
panneaux de signalisation, bases, balises, piquets	889.97 \$
crédit bases	(272.38 \$)
Poste Canada	
journal avril	41.39 \$

Société d'entreprises gén. Pajula	
Retenue permanente - défaut d'exécution	(1 500.00 \$)
117,84 t. sable+21 h	6 405.25 \$
CSST	
ajustement cotisation 2015	46.25 \$
Pétrole Alcasyna	
essence mars	98.12 \$
essence mars	40.02 \$
essence camion mars	135.51 \$
essence camion eau mars	9.50 \$
essence mars	87.87 \$
essence mars	84.01 \$
essence mars	51.00 \$
Multilab	
analyse eaux usées février	64.97 \$
analyse eaux usées mars	101.76 \$
CREAT	
Adhésion 2016-2017	50.00 \$
Promutuel Boréal	
assurances véhicules 2016	648.55 \$
assurance 2016	8 845.35 \$
Sylviculture Lavérendrye inc.	
fardier	186.84 \$
sablage	151.48 \$
swip 2014-2015	2 690.42 \$
pelle	2 299.50 \$
surveillance + signalisation	517.39 \$
niveleuse + chargeur	293.19 \$
supervision 2016	2 659.77 \$
PRAIF janv. 2016	4 500.72 \$
transport bois	862.31 \$
ouverture chemin	948.54 \$
ouverture chemin	229.95 \$
fardier 1H	149.47 \$
fardier	224.20 \$
fardier 1H	149.47 \$
Garage Tardif Itée	
réparation camion	2 917.73 \$
Club coop consommation d'Amos	
troc-tes-trucs repas mars	85.26 \$
café sous-sol église	35.96 \$
Sanimos inc.	
collecte mars	4 576.01 \$
location EVW mars	160.97 \$
Envirobi	
location, levée et disposition	676.05 \$
conteneur EVW mars	218.45 \$
Magny électrique	
réparation lampadaire	116.11 \$

Location Élite	
camion eau mars	185.51 \$
Eaux vives Water inc.	
eau mars	520.00 \$
eau mars 2016 - surplus	208.00 \$
Refuge Pageau	
tire pour carnaval	144.00 \$
Desjardins Sécurité financière	
ass-collective mars	703.86 \$
crédit	(344.96 \$)
Agathe Lemay	
6h sentier	150.00 \$
Productions Côté-Vivand	
animation GÉCO troc-tes-trucs	100.00 \$
Épicerie Carignan	
vendredi pizza févr.	265.46 \$
Foresterie SLEJ	
Travaux forestiers 2015-2016	40 578.45 \$
Corp. Municipale du Canton Launay	
dîner rencontre des ADL	20.00 \$
S.A.D.A.C. 9078-2236 Québec inc.	
affûtage couteau zamboni	160.39 \$
Roger Boulianne	
Remboursement repas formation abattage arbres	11.14 \$
Coop Val-Nord	
doublure + sable sel	54.18 \$
Services administratifs Contorsion	
comptabilité du 7 mars au 1er avril	960.27 \$
NORDIKeau Inc.	
services techniques	528.13 \$
CRDAT	
Formation CommunAT - V. Trudel	65.00 \$
SEAO-Constructo	
publication SEAO pour AIRRL	12.82 \$
GÉCO - Groupe ÉCOcitoyen	
prêt de matériel de formation (Troc-tes-trucs)	30.00 \$
TOTAL	137 416.89 \$
GRAND TOTAL	156 226.56 \$

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de mars pour un total de 156 226,56 \$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-04-75 5.2 Avis de défaut d'exécution

CONSIDÉRANT QUE le contrat signé entre La Société d'Entreprises Générales Pajula ltée et la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana stipule à l'article 4.11 que l'entrepreneur responsable de l'entretien des chemins doit porter une attention particulière à la virée près du 121 chemin Denommé;

CONSIDÉRANT QU'une autre plainte a été déposée au sujet du déneigement de la virée située près du 121 chemin Denommé en date du 25 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE le surveillant des travaux s'est rendu sur les lieux et a constaté le défaut d'exécution;

CONSIDÉRANT QUE le contrat stipule les règles en vigueur en cas de défauts d'exécution;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a été informé qu'une recommandation d'avis de réprimande serait présentée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil;

CONSIDÉRANT QU'à l'article 10.1.2, il est clairement stipulé qu'à compter du 1^{er} avis de réprimande et pour chacun des avis subséquents, une retenue permanente de 1 500 \$ est effectuée;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit du deuxième avis de réprimande à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers que ce deuxième avis de réprimande soit versé au dossier d'évaluation de La Société d'entreprises Générales Pajula ltée pour le défaut d'exécution de l'article 4.11 du contrat d'Entretien des chemins Hiver 2015-2016 et qui concerne le déneigement de la virée située près du 121 chemin Denommé, et qu'une retenue permanente de 1 500 \$ soit effectuée sur le paiement subséquent.

Adoptée

2016-04-76 5.3 Renouvellement du contrat d'assurance

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers de renouveler le contrat d'assurance des biens et de la responsabilité civile avec la Promutuelle Boréal.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-04-77 5.4 Approbation de l'état de banque de Postes Canada de mai 2015 à mars 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'approuver les états de banque de mai 2015 à mars 2016 de Poste Canada tel que présentés et d'autoriser un transfert bancaire vers le compte de banque de la Municipalité.

Adoptée

5.5 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

Le conseil discute du rapport et de ses recommandations quant à la nature des travaux présentés et des modalités d'application du programme.

5.6 Adoption du Guide de fonctionnement du comité permanent de suivi de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Abitibi (CSGMR)

L'adoption est reportée à une séance ultérieure.

2016-04-78 5.7 Nomination de la représentante de la municipalité sur le CSGMR

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers de nommer temporairement madame la coordonnatrice des services municipaux Johanne Morin à titre de représentante de la Municipalité sur le CSGMR et de nommer madame la directrice générale Anne-Renée Jacob, à titre de substitut à Mme Morin.

Adoptée

5.8 Pacte rural

2016-04-79 5.8.1 Dépôt d'une demande d'aide financière pour le sentier de tir à l'arc

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière du Pacte rural pour l'installation de cibles de qualité au sentier de tir à l'arc et d'autoriser madame Véronique Trudel, agente de développement, à agir au nom de la municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-04-80 5.8.2 Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'aménagement du sous-sol de l'église

Il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière du Pacte rural pour l'aménagement du sous-sol de l'église en améliorant l'éclairage et en installant des rideaux séparateurs; et d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à agir au nom de la municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-04-81 5.9 Cyclo-don

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le passage des vélos sur le territoire de la Municipalité dans le cadre du prochain Cyclo-don de la Ressource et de réserver le Mirad'Art si besoin.

Adoptée

2016-04-82 5.10 Modification à la Politique du Mirad'Art

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les modifications présentées à la Politique de gestion du local Mirad'Art.

Adoptée

2016-04-83 5.11 Autorisation d'achat d'un coffre-fort

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, de faire l'acquisition d'un nouveau coffre-fort à même le fonds de roulement et d'amortir l'achat sur une période de trois (3) ans.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-04-84 5.12 Ouverture des offres pour les chaises pliantes

CONSIDÉRANT QU'il y avait soixante-treize (73) chaises pliantes en bois à vendre;

CONSIDÉRANT QU'elles avaient été affichées dans le journal municipal et sur les babillards;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu cinq (5) offres à des prix variant entre 1 \$ et 5 \$ par chaise;

CONSIDÉRANT QUE les chaises ne sont pas toutes en bon état;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers d'établir le prix en fonction de l'état des chaises et de donner le premier choix aux personnes ayant offert le meilleur prix.

Adoptée

6. Varia

Aucun sujet au varia.

7. Période de questions

Aucune question de l'assistance.

2016-04-85 8. Levée de la séance

À 21 h 56, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière